



Fiche signalétique

Date d'émission : 31-janv.-2020

Date de révision : 26-Avr-2024

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **Orius 430 SC**

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-301

Numéro(s) d'enregistrement 33673 (*Loi sur les produits antiparasitaires*)

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Insecticide.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC: 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit homologué par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires (CPCPA) et assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes des substances chimiques non homologuées en vertu de la LPA. Ce produit a été classé selon les règlements du Canada sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Veuillez consulter l'étiquette du CPCPA pour plus d'informations.

Aspect Liquide visqueux blanc

État physique Liquide

Odeur Légère odeur aromatique

Classification

Toxicité pour la reproduction

Catégorie 2

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Tebuconazole	107534-96-3	37.5-39.9
1,2-Benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	<1

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

Les ingrédients non identifiés avec précision sont exclusifs ou non dangereux. Les valeurs ne sont pas des spécifications de produit

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Lorsque possible, utilisez le contenant ou l'étiquette du produit lorsque vous appelez un centre anti-poison ou un médecin ou que vous vous soumettez à un traitement.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

En cas de contact, laver immédiatement la peau avec de l'eau ou de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donnez de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la respiration s'est arrêtée, appeler le 911, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin pour un traitement ultérieur.

Ingestion

Ne pas faire vomir, sauf indication contraire émanant du personnel médical. Obtenez une attention médicale immédiate. Si conscient, donner 1 verre d'eau pour diluer. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Le contact direct peut causer une irritation de la peau ou des yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard).

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers spécifiques du produit

Non déterminé.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Évacuer la zone du personnel non protégé. Restez au vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition. Empêcher l'eau d'incendie ou de dilution du flux entrant, les égouts ou alimentation en eau potable.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Isoler la zone dangereuse. Garder le personnel inutile et non protégé d'entrer.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement; utiliser du sable sec pour contenir le flot de produit.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Transfert absorbant contaminé, le sol et d'autres matériaux pour conteneurs pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage, l'élimination ou le nettoyage de l'équipement. Ouvrez et manipulez le récipient avec soin.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Protéger du gel. Conserver au-dessus de 5°C dans le contenant d'origine bien fermé dans un endroit sec, frais et bien aéré sans siphon de sol. Magasin fermé à clé. Garder hors de la portée des enfants. Garder/entreposer seulement dans le contenant d'origine. Protéger du soleil. Protéger de la chaleur excessive. N'utilisez pas de contenants pour aliments ou boissons pour mélanger ou stocker. Ne pas expédier ou entreposer à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de semences et d'engrais.
Matériaux d'emballage	Ne pas réutiliser le contenant.
Matières incompatibles	Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utilisez des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en dessous des limites recommandées ou réglementaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Utilisez des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial en cas de contact.

Protection de la peau et du corps Porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des vêtements de protection appropriés pour le risque d'exposition. Viton ou autres gants imperméables sont nécessaires. Chemise à manches longues, pantalon et chaussures de sécurité.

Protection respiratoire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Porter un NIOSH / MSHA approuvé approprié si la ventilation est insuffisante.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	Légère odeur aromatique
Aspect	Liquide visqueux blanc	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Blanc		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	8.27		
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé		
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F		
Taux d'évaporation	Non déterminé		
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquid-not applicable		
Limites d'inflammabilité dans l'air			

Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	Non déterminé
Solubilité dans l'eau	Non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	0.5227 @ 20°C; 0.4452 @ 40°C Pa s
Propriétés explosives	Pas un explosif
Propriétés comburantes	Pas un oxydant

Autres renseignements

Masse volumique du liquide 1.10016 kg/L @ 20°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Voir la Section 7 Manipulation et stockage.

Matières incompatibles

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Ne pas avaler.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Tebuconazole 107534-96-3	= 3352 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rat) > 5000 mg/kg (Rat)	> 371 mg/m ³ (Rat) 4 h > 5093 mg/m ³ (Rat) 4 h > 800 mg/m ³ (Rat) 4 h
1,2-Benzisothiazolin-3-one 2634-33-5	= 1020 mg/kg (Rat)	-	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mesures numériques de la toxicité

DL50 orale aiguë (Rat): >2,000 mg/kg

LD50 cutanée aiguë (Lapin): >2,000 mg/kg

CL50 d'inhalation aiguë (Rat): >5.23 mg/L (4-hr)

Irritation de l'oeil: Légèrement irritant.

Irritation cutanée: Non irritant

Sensibilisation cutanée: pas un sensibilisant cutané

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Ce pesticide est toxique pour les invertébrés estuariens et marins. Ne pas appliquer directement sur l'eau, ni dans les zones où l'eau de surface est présente, ni dans les zones intertidales en dessous de la ligne moyenne des hautes eaux. Le ruissellement peut être dangereux pour les organismes aquatiques des zones voisines. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau de lavage ou du rinçage de l'équipement.

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
1,2-Benzisothiazolin-3-one 2634-33-5	1.3

Autres effets nocifs

Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets Les déchets de pesticides sont toxiques. L'élimination incorrecte de l'excès de pesticide, du mélange de pulvérisation ou du rinçage est une violation de la loi fédérale. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés conformément aux instructions sur l'étiquette, contactez votre agence nationale de contrôle des pesticides ou de l'environnement, ou le représentant des déchets dangereux du bureau régional de l'EPA le plus proche pour obtenir des conseils..

Emballages contaminés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque Emballages non en vrac (moins de 119 gallons / 450 litres): Non réglementé.
Emballage en vrac (plus de 119 gallons / 450 litres) :

DOT

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.o.s. (Tebuconazole)
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui.

IATA

Numéro ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.o.s. (Tebuconazole)
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

IMDG

Numéro ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.o.s. (Tebuconazole)
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

TMD

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.o.s. (Tebuconazole)
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	TSCA Inventory Status	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Tebuconazole	X				X	X	X	X	
1,2-Benzisothiazolin-3-one	X	ACTIVE	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Il existe des exigences environnementales propres au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire qui sont indiquées sur l'étiquette du produit.

Informations sur les réglementations relatives aux produits dangereux:

Ce produit a été classé conformément à la loi modifiée sur les produits dangereux (LPD) et aux critères de danger de la réglementation sur les produits dangereux (HPR), et la FDS contient toutes les informations requises par le HPR.

Renseignements sur la Loi sur les produits dangereux:

Les produits antiparasitaires, tels que définis au paragraphe 2 (1) de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA), sont exclus de l'application de la Loi sur les produits dangereux (c'est-à-dire que les produits antiparasitaires sont exemptés de l'étiquetage du fournisseur et les exigences de la Loi et du Règlement sur les produits dangereux). Ce produit a été volontairement classé selon la norme SIMDUT 2015.

Règlements fédéraux aux États-Unis

n'est pas applicable

États-Unis - Réglementations des États

n'est pas applicable

Numéro d'enregistrement de la Loi sur les produits 33673 (*Loi sur les produits antiparasitaires*)

Lisez l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Déclaration

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA.

Communications sur les dangers des étiquettes PCPA

Veillez vous référer à l'étiquette EPA pour plus d'informations.

Différence entre la FS et l'étiquette de pesticide

Veillez vous référer à l'étiquette EPA pour plus d'informations.

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers particuliers
	1	1	1	Aucun
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
	1	1	1	Voir section 8

Date d'émission : 31-janv.-2020
Date de révision : 26-Avr-2024
Note de révision: Mise à jour réglementaire

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique